



Conseil économique et social

Distr. générale
19 avril 2005
Français
Original: anglais

Session de fond de 2005

New York, 29 juin-27 juillet 2005

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

Coopération régionale

Résumé de l'étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique, 2005

Résumé

Le tremblement de terre et le terrible raz de marée du 26 décembre 2004 ont coûté la vie à plus de 280 000 personnes et dévasté des zones et des communautés côtières dans tout l'océan Indien. La catastrophe est survenue trop tard pour affecter les résultats économiques de 2004 mais, pour plusieurs pays, l'impact sur la croissance se fera très gravement sentir en 2005. Pour 2004, il faut retenir que malgré l'augmentation du prix du pétrole, la faiblesse du dollar et une conjoncture extérieure moins favorable en fin d'année, la croissance économique des pays membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a été la plus forte depuis 2000, qu'elle a été générale et qu'elle s'est le plus souvent accompagnée d'une inflation faible, en partie maintenue à ce niveau par des subventions aux combustibles. Elle s'explique par une augmentation des exportations, notamment au niveau intrarégional et vers la Chine en particulier, ainsi que par une forte demande interne, avec une reprise des dépenses d'équipement. Pour 2005, on prévoit un ralentissement de la croissance du fait du tassement de la conjoncture extérieure et de la poussée inflationniste à attendre de la répercussion de la hausse de la facture pétrolière sur l'économie globale. On notera que ces prévisions sont entachées d'une marge d'erreur supérieure à l'habitude. Il n'en demeure pas moins que la plus grande stabilité macroéconomique et la force extérieure de la région devraient permettre aux pays de l'Asie et du Pacifique d'absorber la plupart des chocs tout en œuvrant à la réduction de la pauvreté, à la poursuite des programmes de réforme en cours et au renforcement de leur compétitivité.

* E/2005/100.



S'agissant de la transition démographique pour les 50 ans à venir, la région Asie-Pacifique est surtout marquée par le vieillissement rapide des populations de pays qui sont, par ailleurs, encore en développement. On constate aussi que la population âgée elle-même vieillit et que la part des femmes en son sein augmente. De plus en plus, les gouvernements devront chercher les moyens non seulement de concevoir des mécanismes novateurs pour résoudre les problèmes découlant du vieillissement, mais aussi de garantir la viabilité à long terme des programmes de sécurité sociale tout en atténuant les effets négatifs sur l'économie. Le vieillissement se faisant ressentir de manière différente selon les pays, ceux-ci devront adopter des politiques qui seront fonction de leur niveau actuel ou attendu de vieillissement. Beaucoup de pays en développement devront modifier fondamentalement leurs politiques, notamment en matière de santé et de retraite, pour alléger le contrecoup sur les services, les dépenses publiques et le potentiel général de croissance économique.

L'année 2005 a été proclamée Année internationale du microcrédit, avec pour objectif de promouvoir le rôle du microfinancement et du microcrédit dans la réduction de la pauvreté. Or la région Asie-Pacifique a une grande expérience dans ce domaine. L'étude décrit certains de ces projets afin de tracer une voie susceptible d'aider autant de pauvres de la région que possible à améliorer leurs conditions de vie par leurs propres efforts.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Incidences de l'évolution économique et sociale récente.	3
II. Questions et enjeux de politique générale.	10
III. Problématique du vieillissement : Que peut faire la région Asie-Pacifique?	11
IV. Le microfinancement au service de la réduction de la pauvreté – les enjeux dans la région Asie-Pacifique.	14

I. Incidences de l'évolution économique et sociale récente

1. Dans l'étude intitulée *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific, 2005*, le secrétariat présente une analyse de l'évolution économique de la région en 2004 et s'emploie à dégager les grandes orientations entre lesquelles la région devra choisir. L'étude traite également des questions à plus long terme liées au vieillissement démographique et à ses diverses manifestations dans la région. Enfin, elle contient un chapitre spécial sur le microcrédit.

2. Le tremblement de terre et le terrible raz de marée du 26 décembre 2004, la pire catastrophe naturelle jamais survenue dans le monde de mémoire d'homme, a coûté la vie à plus de 280 000 personnes et dévasté des zones et des communautés côtières dans tout l'océan Indien. Les provinces indonésiennes d'Aceh et de Sumatra Nord ont été le plus affecté mais ce sont de petits pays, comme les Maldives et Sri Lanka, largement tributaires du tourisme et de la pêche, dont le produit intérieur brut (PIB) va sans doute le plus s'en ressentir. Pour le reste, l'impact global de la catastrophe sur les résultats économiques de la région pour 2005 devrait être limité.

3. L'année 2004 a été marquée par une croissance économique mondiale sans précédent depuis près de 30 ans; les pays de la région Asie-Pacifique ont aussi enregistré d'excellents résultats, avec une croissance estimée à 7,2 % – taux inégalé depuis 2000 – et une inflation généralement faible (voir le tableau). L'accélération de la croissance du PIB a surtout été le fait de l'Asie de l'Est et du Nord-Est, de l'Asie du Sud-Est et des pays développés de la région, tandis que les autres sous-régions ont connu des taux de croissance proches de ceux enregistrés un an plutôt. De façon générale, la croissance a été large, alimentée par la bonne santé des exportations et le renchérissement des produits de base, ainsi que par une forte demande intérieure, elle-même dopée par des taux d'intérêt faibles. Ainsi, les dépenses d'équipement ont repris dans beaucoup de pays et les investissements étrangers directs dans la région ont aussi notablement progressé en 2004. Sur le plan de l'inflation, les résultats sont plus mitigés, trois sous-régions ayant clos 2004 sur un taux légèrement supérieur à celui de 2003 et trois autres, dont les pays insulaires du Pacifique en particulier, sur un taux nettement plus faible. Pour l'ensemble des pays en développement de la région Asie-Pacifique, le taux d'inflation est resté inchangé par rapport à l'année précédente, s'établissant à 4,8 % en 2004.

4. L'excellente performance économique de la région met encore une fois en lumière la résilience de l'économie régionale face à plusieurs écueils anciens ou nouveaux, dont le moindre n'est pas la flambée des cours du pétrole brut, qui a contribué à un certain essoufflement de la croissance au deuxième semestre de 2004 ainsi qu'à une révision des prévisions en matière d'inflation. Certaines banques centrales ont commencé à relever préventivement les taux d'intérêt, fût-ce de manière graduelle, pour éviter un risque d'inflation plus élevée en 2005, marquant ainsi la fin de deux années d'une conjoncture qui avait combiné inflation modérée et taux d'intérêt également faibles.

Taux de croissance économique et d'inflation (2003-2006) dans certains pays membres de la CESAP

(En pourcentage)

	PIB réel				Inflation ^a			
	2003	2004 ^b	2005 ^c	2006 ^c	2003	2004 ^b	2005 ^c	2006 ^c
Économie en développement de la région de la CESAP^d	6,3	7,2	6,2	6,2	4,8	4,8	4,6	4,0
Asie de l'Est et Asie du Nord-Est	6,2	7,5	6,3	6,2	1,4	3,2	3,1	2,6
Chine	9,3	9,5	8,5	7,8	1,2	3,9	4,0	3,0
Chine, RAS de Hong Kong	3,2	7,9	5,0	6,0	-2,5	-0,3	0,3	1,2
Mongolie	5,5	6,0	6,0	5,0	4,6	11,0	4,7	—
Province chinoise de Taiwan	3,3	5,9	4,2	4,1	-0,3	1,7	1,5	1,5
République de Corée	3,1	4,7	4,0	4,6	3,6	3,6	3,0	2,9
Asie du Nord et Asie centrale	7,6	7,2	6,5	6,3	12,9	10,2	7,7	8,2
Arménie	13,9	10,1	6,5	6,0	4,7	7,0	2,6	3,0
Azerbaïdjan	11,2	10,2	14,0	10,0	2,2	6,7	5,0	7,4
Fédération de Russie	7,3	7,1	6,3	6,1	13,7	10,9	8,0	8,6
Géorgie	11,1	8,4	5,0	5,0	4,8	5,7	5,6	5,8
Kazakhstan	9,2	9,4	8,5	8,0	6,4	6,9	6,6	7,1
Kirghizistan	6,7	7,1	6,0	6,5	3,1	4,1	3,5	3,6
Ouzbékistan	4,4	4,9	5,3	6,4	13,1	2,4	2,8	3,1
Tadjikistan	11,0	10,6	5,0	7,0	17,1	6,8	8,0	6,0
Turkménistan	17,0	7,0	11,0	7,0	6,5	9,0	8,0	7,0
Pays insulaires du Pacifique	3,0	3,0	2,6	2,4	10,6	3,3	3,6	—
Fidji	3,0	3,8	1,5	0,7	4,2	3,5	3,0	—
Îles Cook	3,1	2,7	2,9	—	2,4	1,9	2,4	—
Îles Salomon	5,6	4,2	4,4	—	8,3	5,6	2,5	—
Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,8	2,6	2,9	2,4	14,7	2,9	3,8	—
Samoa	3,5	4,0	3,5	—	0,1	3,0	3,0	—
Tonga	2,9	1,6	2,8	—	11,6	11,0	11,0	—
Vanuatu	2,4	3,2	2,9	2,5	2,5	2,6	2,5	—
Asie du Sud et Asie du Sud-Ouest^e	7,2	7,4	6,4	6,7	10,0	6,8	6,8	5,5
Bangladesh	5,3	5,5	5,2	5,8	4,4	5,8	6,8	5,9
Bhoutan	6,5	7,0	8,0	—	1,8	1,2	—	—
Inde	8,5	6,9	7,2	7,3	3,9	3,8	4,0	4,0
Iran (République islamique d')	6,7	7,1	7,1	7,4	15,6	14,5	14,5	11,5
Népal	3,1	3,7	4,0	5,0	4,8	4,0	5,5	4,6
Pakistan	5,1	6,4	6,6	7,2	3,1	4,6	5,0	5,0
Sri Lanka	5,9	5,2	5,0	6,0	6,3	7,6	12,0	6,0
Turquie	5,8	9,6	4,8	5,1	25,3	10,7	9,6	6,1

	PIB réel				Inflation ^a			
	2003	2004 ^b	2005 ^c	2006 ^c	2003	2004 ^b	2005 ^c	2006 ^c
Asie du Sud-Est	4,9	6,4	5,7	5,8	3,2	4,1	4,5	3,9
Cambodge	5,2	4,3	1,9	4,3	1,1	2,0	3,0	3,7
Indonésie	4,9	5,1	5,5	5,7	6,6	6,1	7,0	5,8
Malaisie	5,3	7,1	6,0	6,1	1,2	1,4	2,2	2,7
Myanmar ^f	0,0	3,6	3,3	3,0	20,0	35,0	40,0	45,0
Philippines	4,7	6,1	5,3	5,2	3,5	6,0	6,0	5,0
République démocratique populaire lao	5,9	6,5	7,0	7,0	15,5	11,2	7,7	5,4
Singapour	1,4	8,4	5,2	4,9	0,5	1,7	1,4	1,3
Thaïlande	6,9	6,1	6,0	6,3	1,8	2,7	3,2	2,4
Viet Nam	7,3	7,7	8,5	8,0	3,0	9,5	6,5	8,0
Pays développés de la région de la CESAP	1,4	2,7	1,6	1,3	-0,1	0,2	0,3	0,4
Australie	3,0	3,5	3,0	3,0	2,8	2,3	2,8	2,7
Japon	1,3	2,6	1,5	1,1	-0,3	0,0	0,1	0,2
Nouvelle-Zélande	3,3	4,8	2,7	2,9	1,8	2,3	3,0	2,8

Source : Calculs du secrétariat de la CESAP sur les bases suivantes : Fonds monétaire international, *International Financial Statistics*, vol. LVII, n° 10 (Washington, FMI, octobre 2004); Banque asiatique de développement, *Key Indicators of Developing Asian and Pacific Countries 2004* (Manille, 2004) et *Asian Development Outlook 2004* (Manille, 2004); Economist Intelligence Unit, *Country Reports and Country Forecasts* (Londres, 2004 et 2005), divers numéros; et site Web de la Commission inter-États de statistique de la Communauté des États indépendants, <<http://www.cistat.com>>, 26 octobre 2004 et 3 février 2005.

^a Modifications de l'indice des prix à la consommation.

^b Estimations.

^c Prévisions/objectif.

^d D'après les données concernant 38 pays en développement représentant environ 95 % de la population de la région (républiques d'Asie centrale incluses); les chiffres du PIB aux prix du marché en dollars des États-Unis de 1995 ont été utilisés comme coefficients de pondération pour le calcul des taux de croissance régionaux et sous-régionaux. Pour les pays insulaires du Pacifique en 2006, les estimations sont basées sur les chiffres disponibles.

^e Les estimations et prévisions correspondant aux pays concernent les exercices financiers définis comme suit : exercice financier 2004-2005 = 2004 pour l'Inde, le Myanmar et la République islamique d'Iran; exercice financier 2003-2004 = 2004 pour le Bangladesh, le Népal et le Pakistan.

^f Inflation en fin de période.

5. Est venu se greffer sur l'évolution des marchés énergétiques le fait que la croissance de la production a quelque peu ralenti aux États-Unis d'Amérique et a montré des signes de récession au Japon au deuxième semestre de 2004, deux pays qui sont une source importante de demande extérieure pour l'Asie et le Pacifique. Tout essoufflement marqué ou prolongé de la croissance aurait des répercussions sociales et économiques immédiates sur la région en matière de réduction de la pauvreté et de perspectives de développement à long terme, les investissements publics dans les infrastructures sociales et matérielles risquant de s'en trouver réduits. On notera toutefois que ces quelques dernières années ont vu la croissance économique de la région devenir plus autonome avec le développement rapide du commerce intrarégional. À cet égard, la croissance accélérée de la Chine a été cruciale et les résultats de 2005 dépendront de la question de savoir si les autorités chinoises sauront effectuer un « atterrissage en douceur ».

6. La forte croissance enregistrée par l'économie mondiale en 2003 et 2004 s'est à la fois traduite par la forte croissance des échanges commerciaux et nourrie de cette croissance. La région Asie-Pacifique représente une part importante du commerce mondial, du fait que ses importations et exportations croissent plus vite que la moyenne mondiale et que la Chine est devenue le troisième pays du monde par son commerce extérieur. Cela étant, ces flux commerciaux ne sont pas figés, ce qui exige des gouvernements de la région qu'ils restent attentifs à leur évolution structurelle pour aider les milieux d'affaires à s'adapter. À cet égard, l'expiration de l'Arrangement concernant le commerce international des textiles (Arrangement multifibres) le 1^{er} janvier 2005 devrait bénéficier à la Chine, à l'Inde et au Pakistan mais avoir des conséquences négatives pour plusieurs pays plus petits de la région.

7. Puisqu'on s'attend à ce que la croissance économique mondiale ralentisse en 2005, les échanges commerciaux devraient aussi baisser en termes réels. La demande de produits importés dans les pays en développement ne suffira sans doute pas à compenser le ralentissement économique des pays développés; quant à la Chine, elle restera déterminante pour les résultats commerciaux de la plus grande partie de la région. Dans ce contexte, on notera que l'adoption de ce qu'on a appelé l'« ensemble de résultats de juillet » augure bien de la suite des négociations en cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le cadre du cycle de Doha et que 2004 a vu se poursuivre les travaux relatifs à plusieurs accords de libre échange régionaux et bilatéraux intéressant l'Asie et le Pacifique.

8. L'économie mondiale reste caractérisée par des déséquilibres importants de la balance courante; à cet égard, un dollar plus faible contribuerait à réduire le déficit américain. Or pour les nombreux pays de la région Asie-Pacifique dont la croissance dépend largement de la demande américaine de produits importés, une chute sensible du dollar entraînerait l'asphyxie. Pour les États-Unis eux-mêmes, ce serait aussi un facteur d'inflation et donc le déclencheur d'un relèvement des taux d'intérêt américains et mondiaux. Même s'ils se sont raffermis ces dernier mois, les taux d'intérêt très bas de ces deux dernières années ont eu pour effet de renforcer divers emplois alternatifs pour les investissements et d'engendrer notamment des fonds spéculatifs caractérisés par un fort degré d'endettement et, en Asie, des flux de capitaux spéculatifs à des niveaux excessifs, deux phénomènes qu'il convient de suivre de près pour prévenir d'éventuelles crises des marchés financiers.

9. On notera aussi que les pays en développement de la région Asie-Pacifique sont devenus exportateurs nets de capitaux; l'excédent persistant de la balance

courante de certains pays s'est conjugué avec une très forte hausse des flux nets de capitaux privés pour entraîner le gonflement substantiel des réserves de change. Ce phénomène pose des problèmes majeurs aux gouvernements des pays concernés et à la région.

10. Tout donne à penser qu'en 2005, vu la conjoncture extérieure moins favorable, une inflation qui devrait diminuer légèrement et passer à 4,6 % et l'hypothèse d'un baril de pétrole à 38 dollars en moyenne, la croissance du PIB ralentira dans la région pour s'établir à environ 6,2 %. Toutefois, la marge d'erreur de ces prévisions est plus grande que l'année dernière ou l'année d'avant étant donné l'incertitude qui entoure l'évolution future du cours du pétrole. En outre, des crises telles que le raz de marée de 2004 ou la grippe aviaire peuvent avoir un impact important sur la croissance à court terme, sans compter que les différentes sous-régions de l'Asie-Pacifique, voire les pays pris individuellement, répondront sans doute de façon très différente à l'impératif expliqué ci-après de maintenir la dynamique actuelle de croissance.

11. En 2004, la croissance globale de l'Asie de l'Est et du Nord-Est s'est établie à 7,5 %, soit 1,3 point de pourcentage de plus qu'en 2003. Comme dans les autres sous-régions de l'Asie et du Pacifique, l'inflation a augmenté en 2004 et devrait rester élevée en 2005. Les perspectives de croissance de la sous-région pour 2005 sont étroitement liées aux effets des mesures actuellement mises en place par le Gouvernement de la Chine pour freiner l'économie nationale. Il est généralement admis que l'économie de la Chine devrait ralentir progressivement pour passer à un rythme plus soutenable dans les années à venir, ce qui laisserait une plus grande latitude aux gouvernements des pays de la sous-région et de l'ensemble de la région Asie et Pacifique pour prendre les mesures d'ajustement nécessaires.

12. Les autorités chinoises doivent assouplir l'établissement et l'application de leurs politiques de taux d'intérêt et de taux de change et poursuivre les réformes. Quant à la situation des finances publiques, elle n'est actuellement pas un sujet de préoccupation pour la plupart des pays de la sous-région, sauf à Hong Kong (Région administrative spéciale de Chine) où des mesures pourraient être nécessaires pour l'assainir.

13. Il ressort des données disponibles pour 2004 que l'Asie du Nord et l'Asie centrale ont encore connu une année de croissance soutenue, bien que légèrement plus lente qu'en 2003. L'inflation a diminué en Fédération de Russie et en Ouzbékistan, tout en restant élevée en Russie. Dans les autres pays de la sous-région, les prix ont subi de nettes pressions à la hausse. On attend pour 2005 une croissance de la production et une inflation modérée eu égard à la détente des cours du pétrole et d'autres produits de base prévue dans les mois à venir.

14. Le secteur énergétique a été le principal moteur de la croissance dans une grande partie de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale, représentant au Kazakhstan et en Fédération de Russie environ un tiers du PIB et plus de la moitié des exportations. Toutefois, le retard pris dans le développement des pipelines et des capacités portuaires, et de façon plus générale des infrastructures énergétiques, freine la croissance du secteur, en tout cas à court terme. De plus, malgré les réformes entreprises ces dernières années, les secteurs non pétroliers de l'économie ne sont pas encore devenus source viable de croissance.

15. La croissance réelle du PIB s'est maintenue à un taux modeste dans les pays insulaires du Pacifique. Le renchérissement des produits de base qu'ils exportent, notamment du pétrole dans le cas de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, et le renforcement du tourisme expliquent cette croissance positive. Une gestion économique meilleure a eu pour résultat de réduire le déficit budgétaire et la dette publique, ce qui a permis une politique monétaire à l'origine d'une performance nettement plus satisfaisante en matière d'inflation. Si elle se poursuivait en 2005, la hausse des cours du pétrole risquerait de compromettre ces progrès. On attend pour 2005 un ralentissement de la croissance économique, parallèlement au déclin des prix des produits de base, mais aussi une reprise légère de l'inflation.

16. Une caractéristique remarquable des pays insulaires du Pacifique est que la stabilisation macroéconomique n'a pas eu jusqu'ici pour résultat une croissance économique plus rapide, ce qui s'explique essentiellement par l'absence d'un climat favorable aux investissements. Les premières causes en sont l'instabilité politique et une gestion déficiente des affaires publiques, auxquelles s'ajoutent la corruption et les problèmes de maintien de l'ordre public. Par ailleurs, le développement rural reste méconnu et continue d'hypothéquer les efforts visant à réduire la pauvreté dans la sous-région. Enfin, il est urgent de mettre en place des politiques de développement durable et d'empêcher la surexploitation des ressources naturelles.

17. Dans les pays en développement de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, la croissance économique s'est légèrement renforcée par rapport au taux relativement élevé atteint en 2004, et ce malgré les intempéries en Asie du Sud et l'augmentation du prix du pétrole. L'inflation a augmenté au Pakistan et à Sri Lanka, diminué quelque peu en Inde et dans la République islamique d'Iran et reculé de manière plus marquée en Turquie. Au niveau de la sous-région, on attend pour 2005 une confirmation de la tendance actuelle en matière d'inflation et une réduction globale du PIB de 1 point de pourcentage. Le PIB sri-lankais en particulier devrait diminuer de 1 % par rapport aux prévisions antérieures à cause du raz de marée de 2004.

18. Ces dernières années, tous les pays d'Asie du Sud et du Sud-Ouest ont mis à profit des programmes de réforme structurelle visant à stabiliser et à améliorer les paramètres macroéconomiques et à stimuler durablement la production des secteurs agricole et manufacturier, avec un bonheur toutefois inégal. L'assainissement des finances publiques n'a fait que des progrès limités et, les taux d'intérêt étant à la hausse, on serait en droit de s'inquiéter des conséquences budgétaires de l'alourdissement du service de la dette.

19. Parmi les pays les moins avancés (PMA) d'Asie du Sud, la croissance économique a enregistré un léger mieux, bien que l'Afghanistan et le Bangladesh aient été affectés par de mauvaises conditions météorologiques. Les Maldives ont été dévastées par le raz de marée de décembre 2004 et en verront leurs résultats gravement compromis en 2005. Des événements d'ordre politique survenus dans plusieurs autres PMA devraient aussi laisser leur marque sur les chiffres de 2005. Pour 2004, l'inflation a en général diminué, grâce partiellement à la revalorisation de la monnaie nationale, qui a dans une certaine mesure compensé la hausse importante du prix du pétrole. S'agissant de l'Arrangement multifibres, son expiration ne devrait pas empêcher les exportations de contribuer de plus en plus à la croissance économique, vu la libéralisation des échanges et l'intégration régionale.

20. En Asie du Sud-Est, la croissance du PIB a plus que comblé les attentes, dépassant le taux de 2003 d'un gros 1,5 point de pourcentage. Dans la plupart des pays de la sous-région, la croissance a été générale; le secteur manufacturier en particulier a bénéficié de la reprise de l'électronique et d'une forte demande de l'étranger. Les prix des denrées alimentaires et de l'énergie ont influencé à la hausse le niveau général des prix, un phénomène en partie annulé dans certains pays par des subventions aux combustibles. Le tremblement de terre et le raz de marée de 2004 ont fait revoir à la baisse les prévisions de croissance pour la Thaïlande, mais l'Indonésie devrait quand même voir son PIB augmenter en 2005. Pour la sous-région dans son ensemble, le taux de croissance du PIB devrait se réduire d'environ 0,7 % en 2005. Et si le cours élevé des produits de base a donné un coup de fouet à l'économie de plusieurs pays de la sous-région en 2004 (notamment l'Indonésie, la Malaisie et le Viet Nam), les subventions publiques versées par plusieurs pays (dont l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande), pour compenser le coût du pétrole, poseront sans doute un grave problème budgétaire avant longtemps.

21. Il est généralement admis que la restructuration financière et la restructuration des entreprises sont largement achevées en Asie du Sud-Est, où les déficits budgétaires se sont réduits; dans le cas de la Thaïlande, les finances publiques étaient et sont restées excédentaires. L'accélération de la création d'emplois et de la croissance économique ont aidé à réduire la pauvreté dans la sous-région, mais les décideurs restent préoccupés par la nécessité de rendre l'économie nationale plus compétitive, au moyen notamment d'investissements publics plus importants dans les infrastructures.

22. Dans les pays les moins avancés de l'Asie du Sud-Est, la croissance économique continue de beaucoup fluctuer d'une année à l'autre en fonction du secteur agricole. À l'exception du Myanmar, 2004 a généralement vu l'inflation diminuer dans tous ces pays, du fait d'une plus grande stabilité de taux de change et de politiques monétaires prudentes, même si le niveau général des prix a commencé à se ressentir de l'augmentation des prix du pétrole. Le développement du secteur agricole, qui occupe une part importante de la main-d'œuvre dans ces pays, est essentiel à la réduction de la pauvreté, surtout dans les zones rurales. L'expiration de l'Arrangement multifibres ne devrait pas non plus rester sans incidence négative sur la croissance industrielle et les exportations tant au Cambodge qu'en République démocratique populaire lao.

23. Concernant les pays développés de la région, il ressort des données économiques révisées récemment pour le Japon que ce pays a connu un léger redressement en 2003 après plusieurs années de stagnation et que la reprise s'est nettement affermie en 2004 malgré, dans la deuxième moitié de l'année, une phase de récession, qui a été toutefois moins grave qu'attendue. La croissance s'est aussi accélérée en Nouvelle-Zélande – alors qu'elle est restée en gros au même niveau en Australie – du fait d'une demande interne forte et des prix élevés des produits de base. En 2005, elle devrait être modérée dans ces trois derniers pays si la conjoncture extérieure fléchit et si le caractère durable de la demande intérieure demeure incertain.

24. Les pressions déflationnistes se sont relâchées au Japon, mais il est trop tôt pour conclure que le pays est entièrement sorti de la déflation. De plus, le déficit des finances publiques y reste un problème redoutable. Les finances publiques australiennes et néo-zélandaises sont restées fortes en 2004, mais la Nouvelle-

Zélande a resserré sa politique monétaire au vu des pressions inflationnistes de ces derniers mois; elle prendra des mesures supplémentaires si les prix du pétrole ne descendent pas. En Australie, la flambée du marché de logement semble être retombée et l'inflation a été modérée. On s'attend cependant à ce que cette dernière reprenne quelque peu dans ces deux pays à court terme.

II. Questions et enjeux de politique générale

25. Dans un avenir proche, la première question aux implications majeures à laquelle les gouvernements de la région ont à faire face est le fait que les prix pétroliers ont aggravé une situation déjà caractérisée par une grande instabilité et devraient rester à la hausse pendant quelque temps. Il s'ensuit une menace inflationniste réelle et une incertitude susceptible de décourager les investisseurs. Il existe aussi un net risque que la conjoncture extérieure se détériore dans les prochains mois. Enfin, ces facteurs, auxquels il faut ajouter la faiblesse du dollar américain, représenteront un écueil majeur pour le maintien de la croissance et de la stabilité macroéconomique dans les mois à venir. À cet égard, les gouvernements pourraient envisager, parmi les options possibles, de s'attaquer à l'inflation ou d'éliminer les subventions aux produits pétroliers. Il vaudrait peut-être la peine d'explorer l'idée de faire jouer la coopération régionale pour constituer une réserve de pétrole qui servirait à amortir les fluctuations des cours.

26. À plus long terme, les pays de la région Asie-Pacifique doivent affronter plusieurs questions de développement. Tout d'abord, le raz de marée récent a mis en évidence l'absence dans beaucoup de pays d'un cadre systématique de gestion des catastrophes et d'atténuation de leurs effets. Sur ce plan, les décideurs devront prêter une attention beaucoup plus grande à la prévention des catastrophes et à la planification préalable, ainsi qu'indiqué dans le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes (A/CONF.206/6, chap. I, résolution 2), adopté à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, qui s'est tenue à Kobe (Japon) en janvier 2005.

27. Le raz de marée de 2004 a aussi mis en lumière le problème que la pauvreté continuait de poser dans la région. On a pu voir qu'il était important de s'attaquer à la vulnérabilité aux catastrophes naturelles afin de parvenir à une réduction durable de la pauvreté, conformément au premier objectif du Millénaire pour le développement. Certes, la plupart des pays de la région avancent dans la réalisation de cet objectif, mais ils risquent d'échouer pour beaucoup d'autres objectifs qui ne sont pas liés au revenu. Pour parvenir sur les plans national et régional aux buts fixés et garantir des services de base équitables, opérants et durables, il faudra mobiliser davantage de ressources, aux niveaux national et international, et changer radicalement les mentalités, les priorités et les politiques.

28. Le double objectif d'une croissance durable et d'une réduction des inégalités vient en bonne place dans les priorités fixées au niveau de la région. La croissance économique n'est pas durable sans développement humain et la première tâche des décideurs politiques consiste à renforcer les liens entre les deux. Parmi les principaux points à traiter, on trouve l'emploi, en particulier pour les jeunes, l'accès aux outils de production, les dépenses publiques consacrées à la fourniture de services sociaux de base, l'égalité entre les sexes, ainsi que la politique démographique et la bonne gouvernance. Par ailleurs, si des infrastructures

matérielles de qualité sont importantes, les infrastructures sociales ne le sont pas moins; par infrastructures sociales, il faut notamment entendre un « contrat social » implicite entre les citoyens et l'État. À cet égard, il convient de trouver un juste équilibre entre services sociaux assurés par les secteurs public et privé.

29. Enfin, on s'intéressera au rôle des gouvernements dans le renforcement, au niveau des entreprises et au niveau national, de la compétitivité, déterminée tant par des facteurs réels que monétaires. À ce titre, les gouvernements sont appelés soit à fournir des biens publics et des infrastructures sociales, soit à intervenir en tant que facilitateur, notamment au moyen d'encouragements pour les entreprises qui innovent et investissent dans les technologies.

III. Problématique du vieillissement : Que peut faire la région Asie-Pacifique?

30. Le vieillissement démographique, qui se manifeste par le fait qu'une partie de plus en plus grande de la population totale est constituée de personnes âgées, a été l'une des caractéristiques démographiques les plus marquantes de la fin du XX^e siècle. Ses effets sont amplifiés par le recul des taux de mortalité et de fécondité, résultant principalement de l'amélioration des conditions sanitaires et des politiques démographiques au cours des dernières années.

31. En Asie et dans le Pacifique, le vieillissement démographique ne pourra que s'accélérer au XXI^e siècle. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a plus que triplé en 50 ans, passant de 96 millions en 1950 à 326 millions en 2000, soit 10 % de la population totale, et devrait croître plus vite encore dans les 50 prochaines années, pour dépasser 1,2 milliard en 2050, soit près d'un quart de la population totale.

32. S'agissant de la transition démographique dans les cinq décennies à venir, la région Asie-Pacifique se distinguera surtout par le vieillissement rapide des populations de pays encore en développement. Au niveau régional, le vieillissement a deux traits marquants : le vieillissement relatif de la population âgée même et la part croissante des femmes dans cette population.

33. De plus en plus, les gouvernements devront chercher les moyens non seulement de concevoir des mécanismes novateurs pour résoudre les problèmes découlant du vieillissement, mais aussi de garantir la viabilité à long terme des programmes de sécurité sociale tout en atténuant les effets négatifs sur l'économie. La gravité et la complexité des problèmes rencontrés dépendront du degré de développement économique, du degré de vieillissement et du niveau de planification préalable du pays concerné.

34. Le vieillissement n'étant pas un phénomène passager, il faut y réagir en temps utile. Et comme il se ressent de manière différente à travers la région, les différents pays devront agir en fonction de leur niveau actuel ou attendu de vieillissement. Nombreux sont les pays en développement qui devront revoir fondamentalement leurs politiques, en particulier en matière de santé et de retraites, pour alléger le contre-coup du vieillissement sur les services, sur les dépenses publiques et sur le potentiel général de croissance économique. La capacité de prévoir assez précisément la transition démographique donne aux pays une plus grande latitude pour se préparer aux conséquences du vieillissement et trouver des solutions à un

problème qui n'est pas insurmontable, pour autant que des mesures adéquates soient prises à temps.

35. D'avoir pris des mesures anticipatives, les pays pourraient engranger les « dividendes démographiques » à tirer de la réduction du taux de fécondité. Les pays dont la population est encore jeune auraient de plus la possibilité – pendant un certain temps – de mettre à profit leur propre situation démographique et le vieillissement des autres pays pour utiliser de manière productive leur main-d'œuvre jeune. Toutefois, pour pouvoir engranger ces dividendes, des politiques appropriées doivent être en place.

36. L'évolution des données démographiques dans les pays dont la population vieillit aura sans doute des répercussions tangibles sur les dépenses publiques, en particulier sur les retraites et les soins de santé. Dans beaucoup de pays de la région, les régimes publics de pension opèrent selon le principe de la répartition et le fardeau financier que cela représente s'accumule avec le temps. Le vieillissement rapide de la population et la contraction de la main-d'œuvre qui s'ensuit vont faire gonfler le budget retraites de l'État, le nombre de retraités augmentant et le nombre d'actifs qui contribuent au système de retraite diminuant. La combinaison de ces facteurs aura un impact négatif sur les fonds de pension à moins que des corrections ne soient apportées et des solutions nouvelles trouvées.

37. Les gouvernements peuvent notamment décider de passer à des régimes de retraite fondés sur le principe de la capitalisation, qui présente l'avantage de réduire le coût économique qu'il y a à rétablir la viabilité budgétaire à long terme du système de retraite, compromise par le vieillissement démographique, en étalant les ajustements nécessaires sur une longue période.

38. La réforme du système des retraites peut aussi prendre les formes suivantes : a) augmenter la couverture en introduisant une structure à plusieurs piliers constitués par un plan obligatoire à prestations définies (géré par l'État et obéissant au principe de répartition et de coassurance) combiné à un plan de capitalisation-épargne aux contributions définies (géré par le secteur privé) et à des dispositions de retraite facultatives offertes pour ceux qui souhaitent s'assurer une protection plus grande dans leurs vieux jours; b) laisser les administrateurs des fonds de pension libres de prendre les décisions; c) offrir des possibilités d'innover sur le plan des instruments financiers; d) rendre les droits à pension transférables tout en augmentant la flexibilité du marché du travail.

39. On peut aussi songer à allonger la vie professionnelle et à supprimer tout encouragement au retrait anticipé de la vie active. L'effet de l'allongement de la vie professionnelle sur le chômage pourrait être partiellement compensé par une réforme des retraites et de l'emploi renforçant la flexibilité du marché du travail.

40. Le vieillissement rapide de la région et en particulier le vieillissement relatif des couches les plus âgées de la population entraîneront une augmentation des dépenses de santé publique, ce qui ferait de l'assurance-santé un mécanisme décisif pour le financement des soins dont les personnes avancées en âge ont besoin. Or, à l'heure actuelle, seuls quelques pays ont un régime d'assurance-santé privée préfinancée, qui n'existe pratiquement pas dans les pays en développement de la région Asie et Pacifique. Le plus souvent, ces dépenses sont à la charge soit du gouvernement soit des particuliers. La promotion de la santé tout au long de la vie serait un gage crucial de bonne santé pendant la vieillesse.

41. Le recul de la fécondité, dorénavant égale ou inférieure au niveau de remplacement, a pour conséquence majeure que la famille doit de plus en plus souvent prendre en charge les parents âgés, avec pour résultat une structure familiale 2-2-4 : un couple d'âge moyen, deux enfants et les parents de chacun des membres du couple. Il s'ensuit que les générations présentes et futures devront prendre des dispositions différentes pour leurs vieux parents. Les pouvoirs publics pourraient mettre en place des politiques sociales et fiscales pour encourager les enfants à s'occuper de leurs parents, parallèlement aux institutions de prise en charge des personnes âgées, tout en créant les conditions nécessaires pour que le secteur privé et les organismes non lucratifs puissent eux aussi offrir leurs services. Les pays à faible revenu pourraient aussi être encouragés à accueillir des retraités.

42. Pour plusieurs raisons, les personnes âgées sont souvent frappées par la pauvreté à cause de nombreux facteurs, et c'est surtout vrai de celles qui vivent en zone rurale, en particulier les femmes, dans la mesure où elles ne bénéficient le plus souvent d'aucune sécurité sociale, formelle ou informelle. De plus, les femmes vivent généralement plus longtemps que les hommes et leur isolement, si elles vivent à la campagne, est encore aggravé par l'urbanisation rapide, qui draine la plus grande partie des jeunes vers les villes. Vu le poids grandissant des inactifs – le rapport actifs/inactifs devrait passer de 10,9 % en 2000 à 3,8 % en 2050 –, la dimension pauvreté liée au vieillissement pourrait très bien s'aggraver dans les prochaines décennies, rendant plus nécessaire encore un appui social formel et une prise en charge des personnes âgées.

43. Par ailleurs, le traitement discriminatoire réservé aux travailleurs âgés, en particulier en matière d'embauche, de promotion et de formation, est un facteur d'ignominie et d'exclusion sociale. Pareille discrimination ne peut être éliminée que si l'on met en place un climat d'acceptation de manière à intégrer les personnes âgées au processus de développement. L'exécution de plans d'actions nationaux et régionaux dans le cadre de la Stratégie de mise en œuvre de Shanghai : directive régionale de mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid (2002), et du Plan d'action de Macao sur le vieillissement en Asie et dans le Pacifique (1999) serait le prélude à un environnement qui soutienne les personnes âgées.

44. Il convient aussi de transformer le marché du travail pour à la fois trouver une solution aux problèmes rencontrés du fait du vieillissement démographique et profiter des atouts que ce même vieillissement peut représenter. La libéralisation de l'emploi devrait être articulée autour de la contraction de la main-d'œuvre, de la productivité, des migrations et de la capacité des travailleurs âgés à s'adapter au cadre de travail actuel. Les marchés du travail devraient aussi répondre aux besoins spécifiques des travailleurs âgés, qui deviendront une part importante de la main-d'œuvre dans les années à venir. En redéfinissant les emplois, en revoyant la répartition des tâches et en offrant un milieu de travail souple pour satisfaire aux aspirations de ces travailleurs, on contribuerait à une véritable adaptation au vieillissement de la main-d'œuvre.

45. Les mouvements de population qu'on a connus dans l'histoire montrent que les migrations internationales peuvent jouer un rôle important en compensant, fût-ce en partie seulement, les répercussions du vieillissement démographique et les déficits de main-d'œuvre. Le caractère transnational de ces migrations humaines fait qu'il faut traiter la question au niveau mondial pour intervenir dans l'intérêt tant du pays d'origine que du pays d'accueil. Des arrangements officiels entre pays exportateurs

et importateurs de main-d'œuvre, dans le cadre de la coopération bilatérale ou régionale, pourraient bénéficier à toutes les parties, les uns réglant, ce faisant, leur problème de chômage et les autres de pénurie de travailleurs.

46. Le moment est venu d'explorer la possibilité d'inscrire les migrations internationales dans un cadre global afin de donner à ces flux un caractère régulier et réglementé. On pourrait commencer par réexaminer les cadres mondiaux visant à en élargir la portée aux mouvements migratoires, tel le mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

47. Tout comme les politiques menées ces dernières années en matière de population ne sont pas sans avoir contribué à la dynamique démographique actuelle, la politique démographique peut être mise au service d'un renversement de la tendance de la fécondité à décliner rapidement. Plusieurs pays ont déjà pris des mesures en ce sens, par exemple en attribuant des logements prioritaires aux familles nombreuses ou multigénérationnelles, en aménageant des horaires souples pour les mères qui nourrissent un enfant, en offrant des primes ou des avantages fiscaux, en subventionnant la garde d'enfants ou en accordant des abattements d'impôt plus grands pour enfants à charge. Toutefois, ces changements doivent s'inscrire dans une politique démographique soigneusement pensée, car un renversement brutal de l'avantage que constitue une fécondité faible risquerait de saper la prospérité des générations futures.

IV. Le microfinancement au service de la réduction de la pauvreté – les enjeux dans la région Asie-Pacifique

48. La région Asie-Pacifique détient une riche expérience en matière de microfinancement pour les pauvres, particulièrement en Asie du Sud. Sur les 179 institutions de microfinancement (IMF) reconnues en Asie, 144 se trouvent en Asie du Sud, dont une moitié au Bangladesh seulement. Les IMF de la sous-région ont expérimenté diverses modalités de microfinancement : octroi de prêts et programmes d'épargne pour les femmes pauvres, mobilisation de l'épargne volontaire, promotion de groupes d'entraide et participation de capitaux privés au microfinancement. En Asie de l'Est et du Sud-Est, les plans de microfinancement vont depuis des plans de grande envergure impliquant des institutions financières officielles à des plans mis en place par des organisations non gouvernementales, lesquelles sont très présentes dans ces sous-régions. En Asie du Nord et en Asie centrale, on trouve quatre types distincts d'IMF : des coopératives de crédit, des organisations non gouvernementales, des banques commerciales et des banques de microfinancement. Dans les pays insulaires du Pacifique, le microfinancement en est encore au stade embryonnaire ; on n'y connaît aucune initiative durable ayant contribué à réduire la pauvreté. Toutefois, la mobilisation de l'épargne et l'octroi de prêts à la consommation prennent de l'importance, la pauvreté se faisant plus évidente dans beaucoup de pays de la sous-région. Le microfinancement occupe dorénavant plus de place dans les efforts de réduction de la pauvreté entrepris par les pays en développement membres de la CESAP. En témoignent les différentes initiatives prises dans ce domaine dans la région, qui demeure néanmoins confrontée à certaines difficultés liées, notamment, à la viabilité du microfinancement, au manque de transparence et à l'absence d'évaluations qualitatives et quantitatives de l'impact du microfinancement sur les politiques de réduction de la pauvreté.